FÉLICITATIONS À ADAM CHISHOLM ET À JEFFREY LEVINE POUR LEUR NOMINATION AU PALMARÈS DE BENCHMARK LITIGATION DES MEILLEURS AVOCATS DE MOINS DE 40 ANS EN LITIGE AU CANADA!

Publié le 27 juillet, 2022

Catégories: Actualités

C'est un grand plaisir pour McMillan de féliciter Adam Chisholm et Jeffrey Levine d'avoir été nommé avocats de premier plan par Benchmark Litigation Canada dans son palmarès annuel des meilleurs avocats de moins de 40 ans en litige! Pour Adam, il s'agit de la troisième année consécutive sur ce palmarès, et pour Jeffrey, c'est la deuxième. Cette reconnaissance de nos avocats témoigne de l'expertise de McMillan dans une vaste gamme de secteurs, axée principalement sur le règlement de différends complexes et les services-conseils pour s'y retrouver dans des régimes réglementaires également complexes. Fort.e.s de leur expertise reconnue, nos avocat.e.s exceptionnel.le.s expert.e.s en litige fournissent à nos clients des conseils axés sur les solutions.

Chaque année, l'équipe de Benchmark s'emploie à repérer les avocats qui se démarquent avec brio dans leur domaine de pratique aux États-Unis et au Canada. Cette liste exclusive rend hommage aux avocats plaidants émergents les plus remarquables au Canada. Ils sont sélectionnés en fonction des affaires les plus récentes, d'un examen par les pairs et des commentaires de clients.

Adam Chisholm est un avocat plaidant talentueux qui possède une expertise en droit administratif, en droit de la protection de la vie privée et des données, ainsi qu'en droit de la propriété intellectuelle, entre autres pour la protection des marques de commerce. Plaideur accompli en valeurs mobilières, Adam représente des clients dans le cadre d'opérations contestées, d'enquêtes et de procédures d'exécution devant la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario. Il agit également pour des clients dans des dossiers multiterritoriaux touchant les provinces canadiennes et transcendant les frontières du Canada.

Jeffrey Levine est un avocat plaidant aguerri dont la pratique est axée sur le litige commercial. Il participe au règlement de différends commerciaux liés à l'insolvabilité, aux obligations des dirigeants et des administrateurs et aux secteurs bancaire et financier. Il est connu pour son aptitude hors du commun à résoudre des questions d'insolvabilité ou de restructuration d'entreprise. Jeffrey a comparu devant tous les

paliers de tribunaux de l'Ontario et plaide régulièrement devant des juges du rôle des affaires commerciales de Toronto.

Les avocat.e.s du groupe Litige et règlement des différends de McMillan représentent avec succès des clients canadiens et étrangers dans pratiquement tous les types de différends commerciaux et devant presque toutes les instances au Canada. Si les services de McMillan sont fréquemment retenus pour l'évaluation des droits d'entreprises clientes et la défense de leurs produits et marques, ses avocat.e.s représentent et conseillent aussi des gouvernements, des organismes gouvernementaux et des tribunaux, ainsi que des organisations et groupes internationaux. Le groupe comprend des spécialistes du droit administratif et public, des actions collectives, des litiges commerciaux, de l'arbitrage international et des litiges transfrontaliers, de la responsabilité du fait du produit et de la réglementation, ainsi que de la criminalité économique, de la fraude et des enquêtes, qui sont les meilleur.e.s dans leur domaine. Formé d'avocat.e.s en common law et en droit civil qui parlent couramment plusieurs langues, le groupe jouit d'une vaste expérience des litiges, de l'arbitrage et de la médiation aux échelons national, transfrontalier et international.